

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00371

Numéro SIREN : 835 399 338

Nom ou dénomination : 5GIL

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/015442

Désignation de l'entreprise		5GIL		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		42 Chemin de la Côte		42170 ST JUST ST RAMBERT				
Numéro SIRET *		8 3 5 3 9 9 3 3 8 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2				
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2				
		Net 3		Net 4				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	86 388	016	5 281	81 107	57 045
	Immobilisations corporelles *	028	1 045 250	030	48 437	996 813	673 593	
	Immobilisations financières * (1)	040	149 707	042	30 000	119 707	147 207	
	Total I (5)	044	1 281 345	048	83 718	1 197 627	877 845	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			6 120	
		Autres * (3)	072	074			786	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	13 694	086		13 694	8 470	
	Charges constatées d'avance *	092	74	094		74	74	
	Total II	096	13 768	098		13 768	15 450	
	Total général (I+II)	110	1 295 114	112	83 718	1 211 396	893 295	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 200	1 200				
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134		(14 728)				
	Résultat de l'exercice	136	(43 066)	(15 753)				
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142	(41 866)	(29 281)				
Provisions pour risques et charges		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	938 671	670 209				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 977	3 863				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	309 161	248 503				
	Produits constatés d'avance	174						
Total III		176	1 253 262	922 576				
Total général (I + II + III)		180	1 211 396	893 295				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	25 782	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	882 216		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	399 040		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 5GIL

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1	
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215 217	214 218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	25 500	14 489
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	18 227	13 999
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	43 726	28 488
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	22 799	20 104
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		243	244	5 866	3 996
Rémunérations du personnel *			250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
Dotations aux amortissements *			254	20 719	13 850
Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		259 260	262		
Total des charges d'exploitation (II)			264	49 384	37 951
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(5 658)	(9 463)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	37 409	6 221
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	347 348	300		69
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(43 066)	(15 753)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	43 066
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		330	20 719	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entrepris nouvelles (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies) 992	342	
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septies) 993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	354	22 347
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	372	22 347

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 211 395.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 25 499.99 Euros et dégageant un déficit de 43 066.34- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	60 762		25 626
Terrains	32 170		16 750
Constructions sur sol propre	621 150		318 250
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 336		34 914
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 680		1 000
Avances et acomptes	28 539		
TOTAL	702 875		370 914
Autres participations	147 207		2 500
TOTAL	147 207		2 500
TOTAL GENERAL	910 844		399 040

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		0	86 388	86 388
Terrains			48 920	48 920
Constructions sur sol propre			939 400	939 400
Installations générales agencements aménagements constr.			39 250	39 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 680	17 680
Avances et acomptes		28 539		
TOTAL		28 539	1 045 250	1 045 250
Autres participations			149 707	149 707
TOTAL			149 707	149 707
TOTAL GENERAL		28 539	1 281 345	1 281 345

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 717	1 564		5 281
Constructions sur sol propre	25 460	13 505		38 965
Installations générales agencements aménagements constr.	627	3 926		4 553
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 195	1 724		4 919
TOTAL	29 282	19 155		48 437
TOTAL GENERAL	32 999	20 719		53 718

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais élab.rech.développ. TOTAL	1 564				
Constructions sur sol propre	13 505				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 926				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 724				
TOTAL	19 155				
TOTAL GENERAL	20 719				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	25 782	25 782	
Charges constatées d'avance	74	74	
TOTAL	25 856	25 856	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	938 671	56 455	232 303	649 913
Fournisseurs et comptes rattachés	2 977	2 977		
Autres impôts taxes et assimilés	1 227	1 227		
Groupe et associés	309 161	309 161		
Autres dettes	1 226	1 226		
TOTAL	1 253 262	371 046	232 303	649 913
Emprunts souscrits en cours d'exercice	544 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	276 039			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	1.0000	1 000	200		1 200

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 273	10.00
Frais de premier établissement	84 115	2.00
Total général	86 388	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Travaux	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 977
Dettes fiscales et sociales	1 227
Total	4 204



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	74
Total	74

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	766 796
Total	766 796

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : SOCIETE GENERALE
Montant initial de cette garantie : 271 500
Montant restant dû en capital : 232 931
Date de fin d'échéance de la garantie : 07/11/2039
Nature de la sûreté réelle : Privilège prêteur de deniers de 1er rang et
Hypothèque de 1er rang sur le bien d'Araches La Fr

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie : 138 000
Montant restant dû en capital : 133 703
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/06/2037
sur le bien Cours Fauriel St Etienne

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie : 106 500
Montant restant dû en capital : 103 184
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/06/2037
sur le bien Rue 11 Novembre St Etienne

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie : 300 000
Montant restant dû en capital : 296 978
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/10/2037
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque légale spéciale du prêteur sur le bien
de Boën sur Lignon



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

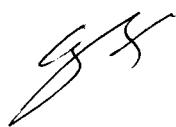
Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		11 036
Abandon compte courant avec clause de retour à meilleure fortune au profit de Mr GERY Laurent en 12/2018	2 589	
Mr GERY Laurent en 12/2019	8 447	
Total (1)		11 036

Engagements reçus

Cautions solidaires sur le bien de Lyon de M. GERY Laurent de Mme GERY Isabelle Caution du Crédit Logement		171 875
Total		171 875



5 GIL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.200 €

SIEGE SOCIAL : SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170)
42 CHEMIN DE LA COTE

835 399 338 - R.C.S. SAINT ETIENNE
SIRET : 835 399 338 00010

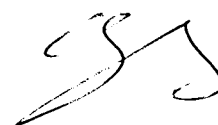
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIÉS

DU 23 juin 2023

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 décembre 2022

LA GERANCE,



5 GIL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.200 €

SIEGE SOCIAL : SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170)
42 CHEMIN DE LA COTE

835 399 338 - R.C.S. SAINT ETIENNE
SIRET : 835 399 338 00010

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIÉS

DU 23 juin 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 décembre 2022

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à **(43.066,34) €**, aux comptes courants d'associés, en proportion de leurs droits dans le capital, soit :

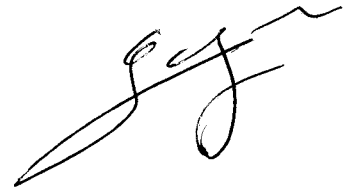
- | | |
|--|---------------------|
| ○ A Monsieur Laurent GERY , à concurrence de 300 parts sociales,
Soit la somme de..... | (10.766,59) € |
| ○ A Monsieur Théophile GERY , à concurrence de 200 parts sociales,
Soit la somme de..... | (7.177,72) € |
| ○ A Madame Isabelle CAVROIS-MANGIN, épouse GERY , à concurrence de 300 parts sociales,
Soit la somme de..... | (10.766,59) € |
| ○ A Monsieur Valentin GERY , à concurrence de 200 parts sociales,
Soit la somme de..... | (7.177,72) € |
| ○ A Monsieur Hyppolite GERY , à concurrence de 200 parts sociales,
Soit la somme de..... | (7.177,72) € |
| Soit au total | <hr/> (43.066,34) € |



L'assemblée rappelle qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la société.

LA GÉRANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters, likely representing the name of the manager or representative of the management.